



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 033-213305428-20230408-2023070804-DE



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SEANCE DU 8 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 8 avril à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	14	Date de convocation	01/04/2023
En exercice	14	Date de la séance	08/04/2023
Présents	11	Heure de la séance	9H30
Votants	14	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal		X	BEC Dominique
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève		X	GISTAIN Marie-Angèle
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice	X		
LENE Luc	X		
LEON Frédéric		X	CASTREC Yves
REBEL Cyril	X		

Secrétaire de séance	CASTREC Yves
----------------------	--------------

N° 2023/07-0804- DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur Yves CASTREC, doyen de l'assemblée, présente le compte de gestion 2022.

Il demande au conseil municipal de :

- constater les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion établis par la Trésorerie et les comptes administratifs établis par la commune ;
- donner quitus au compte de gestion établi par monsieur le Comptable du Trésor Public.



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 033-213305428-20230408-2023070804-DE



	Résultats de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Résultats 2022	Résultats de clôture 2022
Investissement	- 71 574,08 €		354 455,29 €	282 881,21 €
fonctionnement	1 049 368,56 €	111 388,42 €	147 291,13 €	1 085 271,27 €
TOTAL	977 794,48 €	111 388,42 €	501 746,42 €	1 368 152,48 €

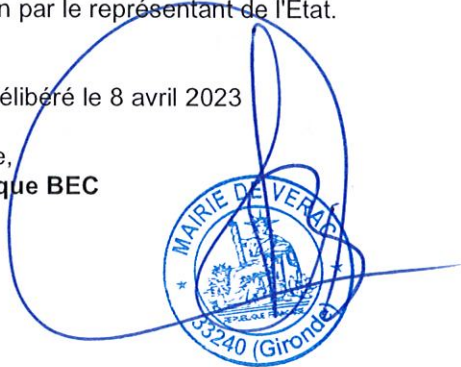
DECISION

Après avoir délibéré et pris acte des documents, le Conseil Municipal :
- APPROUVE sans observation ni réserve ledit compte de gestion.

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de
la collectivité,
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa
réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré le 8 avril 2023

Le Maire,
Dominique BEC



A Vérac, le 11 avril 2023

Pour copie conforme,